

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je reviens à la charge. Selon la tradition, sauf votre respect, ce sont habituellement les députés de ce côté-ci de la Chambre qui posent les premières questions. Je ne veux toutefois pas contester la décision de Votre Honneur.

J'aimerais que le ministre nous donne des précisions sur les expériences témoins qui sont effectuées dans certains ministères en vue d'améliorer la présentation du budget des dépenses; du moins, je pense que c'est ce qu'il a dit. J'aimerais savoir où elles en sont, quels sont les ministères concernés et combien de temps elles doivent durer. En d'autres termes, si l'on ne précise pas de quoi il s'agit, cela ne dit rien du tout aux ministres ni aux députés. C'est tout ce que je veux savoir; j'aimerais poser ensuite deux ou trois autres questions.

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, je l'ai dit tout à l'heure et le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) l'a d'ailleurs répété, j'attends impatiemment des nouvelles du comité des comptes publics. J'espère présenter ces propositions plus tard au printemps. Si l'on est d'accord, en général, nous choisirons alors plusieurs ministères qui seront chargés de présenter les nouvelles prévisions budgétaires pour 1980-1981 sous diverses formes parallèlement à leur présentation habituelle.

**M. Alexander:** Autrement dit, le ministre nous déclare qu'en dépit des appréhensions exprimées par le Vérificateur général au Parlement et à la population canadienne, il ne fait rien d'autre que de venir nous dire à la Chambre qu'il songe à mettre sur pied un projet pilote qui affectera certains ministères, et qui pourra résulter en une présentation des prévisions budgétaires plus facile à lire et à comprendre.

La question est extrêmement grave. En fait, à mon avis, elle frise le chaos. Le Vérificateur général dit qu'il est très risqué pour lui maintenant—pas au printemps prochain ou l'an prochain—de garantir que le gouvernement dépensera en fait ce qu'il dit prévoir dépenser. En d'autres termes le Vérificateur général ne peut faire son travail: il ne peut que deviner. Compte tenu des responsabilités du ministre, il a sûrement dû en discuter avec le Vérificateur général. Aussi, j'aimerais bien savoir ce que le ministre lui a répondu. C'est le genre de chose qu'on tirerait au clair immédiatement dans le secteur privé. Je veux savoir si nous devons encore attendre jusqu'à ce que le ministre comprenne enfin que la question est très grave.

**M. Broadbent:** Que seriez-vous prêt à parier?

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, le député sait fort bien que nous nous occupons du problème. De donner à entendre que le secrétariat du Conseil du Trésor et le contrôleur général n'ont pas étudié la question est absolument ridicule; le député sait fort bien qu'ils ont comparu devant le comité des comptes publics. Le vérificateur général, le contrôleur général et le secrétariat du Conseil du Trésor examinent très attentivement la forme du budget. Le vérificateur général nous a confié qu'il était satisfait de la façon dont les choses évoluaient. Parallèlement, le comité des comptes publics poursuit une étude de la question.

### *Budget principal des dépenses*

Avec l'apport de toutes ces parties, je suis sûr que nous allons sortir une version améliorée du budget qui sera plus utile aux députés et au grand public. Et qui plus est, cela aidera les gestionnaires de la Fonction publique à s'acquitter plus efficacement de leurs responsabilités en matière de gestion financière. Il est entièrement faux de donner à entendre que cette question vient d'être soulevée et qu'on n'y accorde pas suffisamment d'attention.

**M. Alexander:** Tout ce que je sais, c'est qu'à l'heure actuelle, le vérificateur général dit que c'est un coup de dé que d'homologuer tous les livres. Pour ma part, je dis que c'est une question très importante. Le vérificateur général ayant affirmé que la documentation sur les dépenses du gouvernement est si peu claire, si incomplète qu'il ne peut faire son travail, c'est raison de plus d'affirmer que la situation est vraiment critique.

● (1600)

Voici ma dernière question: Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire pourquoi, après ce déjeuner charmant, il a jugé impossible de donner aux partis de l'opposition l'occasion de lire son exposé? S'il nous en avait donné l'occasion, nous aurions pu en prendre connaissance, nous l'aurions mieux compris et nous aurions été ainsi mieux préparés pour lui donner la réplique. Comment le ministre peut-il justifier pareille conduite répréhensible qui, à mon avis, n'est pas du tout nécessaire? Elle ne correspond certes pas au précédent créé par son prédécesseur. Ce dernier nous a donné l'occasion d'étudier son exposé, de l'approfondir. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas voulu que nous voyions son exposé avant qu'il le présente à 3 heures?

**M. Buchanan:** Monsieur l'Orateur, pour absolument aucune raison. Comme je l'ai dit aux députés lors du déjeuner, j'ignorais qu'ils avaient fait des démarches pour assister à la séance d'information à l'intention des journalistes. Je leur ai dit que je serais entièrement disposé à organiser une séance d'information semblable à leur intention l'an prochain.

**Une voix:** Vous ne serez pas ici.

**M. Buchanan:** J'aimerais faire comprendre une chose au député de Calgary-Centre (M. Andre): il n'a pas encore appris qu'on ne peut jouer sur les deux tableaux. Il a passé beaucoup de temps à démontrer que les comptes ont été falsifiés, que la documentation n'est qu'un tissu de mensonges, qu'un ensemble de faussetés. Il a ensuite ajouté qu'il aurait voulu obtenir cette documentation plus tôt. Mais enfin, qu'il se décide. De deux choses l'une: la documentation est solide, ce qu'à mon avis elle est, ou elle ne l'est pas; elle peut être utile, ce qu'elle est à mon avis, ou elle est inutile. Les députés ont entièrement raison de dire que s'ils avaient eu accès à ces renseignements plus tôt, ils auraient été mieux préparés pour la période de questions. En discutant de la question avec eux, je leur ai dit que j'étais tout à fait disposé à prendre les dispositions voulues pour les leur transmettre. Je m'étonne vraiment d'entendre les reproches qu'ils m'adressent maintenant à ce sujet. Ils peuvent certainement avoir ces renseignements; et je vais m'en occuper volontiers.